

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 15/07/2024 - 18359 - 1956 B 00053 - 456 500 537 - DALKIA



Société Anonyme au capital de 220 047 504 €
Siège social : PANORAMA, 204, rue Sadi Carnot - 59350 SAINT-ANDRE
456 500 537 RCS Lille Métropole

ETATS FINANCIERS DALKIA SA

DU 31 12 2023

BILANS COMPARÉS AU 31 DECEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

ACTIF	Montant Brut	Amortissements et provisions	Montant net 31/12/2023	Montant net 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Brevets et logiciels	377 432	245 814	131 618	120 001
Fonds commercial	20 060	15 209	4 851	5 064
Autres immobilisations incorporelles	27 675		27 675	41 612
Immobilisations corporelles				
Terrains	297		297	387
Constructions	16 436	9 708	6 728	5 487
Autres Installations techniques	962 399	516 592	445 807	452 906
Autres Immobilisations corporelles	44 416	23 910	20 506	19 285
Immobilisations corporelles en cours	58 066		58 066	55 180
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	483 874	170 151	313 723	313 259
Créances rattachées à des participations	764 408	43 312	721 096	698 849
Autres titres immobilisés	2 042	165	1 877	1 876
Prêts	664		664	813
Autres	2 952		2 952	5 349
Total I	2 760 721	1 024 861	1 735 860	1 720 068
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	81 221	14	81 207	72 400
En-cours de production	248 774		248 774	176 902
Marchandises	4 684	68	4 616	4 959
Avances et acomptes versés sur commandes	2 876		2 876	2 787
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	909 042	6 059	902 983	1 071 098
Autres créances	1 275 295	243 609	1 031 686	1 298 827
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 804		8 804	15 588
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	39 039		39 039	32 602
Total II	2 569 735	249 750	2 319 985	2 675 163
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Ecart de conversion actif (IV)	3 314		3 314	1 983
Total général (I + II + III + IV)	5 333 770	1 274 611	4 059 159	4 397 214

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/23	31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital	220 048	220 048
Primes d'émission, fusion	37 782	37 782
Ecart de réévaluation	45	45
Réserves		
Réserve légale	22 108	22 108
Réserves réglementées	1	1
Autres	51 357	51 357
Report à nouveau	-116 623	0
Acompte sur dividendes		
Résultat de l'exercice	-8 343	-116 623
Situation nette	206 375	214 718
Subventions d'investissements	96 145	96 696
Provisions réglementées	35 244	40 737
Total I	337 764	352 151
Avances conditionnées	86	75
Total II	86	75
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	83 840	73 264
Provision pour charges	98 651	101 162
Total III	182 491	174 426
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 846	28 155
Emprunts et dettes financières diverses	1 901 343	2 229 066
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	46 447	40 088
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	665 318	780 567
Dettes fiscales et sociales	426 687	397 263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 044	32 948
Autres dettes	176 407	174 589
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	262 006	182 799
Total IV	3 536 098	3 865 475
Ecart de conversion passif V	2 720	5 087
Total général (I + II + III + IV + V)	4 059 159	4 397 214

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

(en milliers d'euros)	31/12/23	31/12/22
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0	51
Produits de services	3 251 272	3 276 635
Sous-total A - Montant du chiffre d'affaires	3 251 272	3 276 686
Production stockée	70 367	38 339
Production immobilisée	7 351	7 917
Subvention d'exploitation	5 169	4 838
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	25 964	23 170
Autres produits	143 907	137 448
Sous-total B	252 758	211 712
Total I (A + B)	3 504 030	3 488 398
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 052 351	1 325 876
Variation des stocks	-8 582	-28 991
Autres achats et charges externes	1 593 450	1 456 292
Impôts, taxes et versements assimilés	36 579	34 850
Salaires et traitements	523 572	471 040
Charges sociales	222 642	199 392
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : (amortissements)	88 195	82 810
Sur actif circulant : (provisions)	1 852	715
Pour risques et charges : (provisions)	13 457	15 592
Autres charges	14 482	27 187
Total II	3 537 998	3 584 763
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-33 968	-96 365
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	46 255	57 479
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	323	1 496
Produits financiers		
Produits financiers de participation	46 386	44 433
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	55 464	53 054
Autres intérêts et produits assimilés	32 056	5 694
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 654	19 040
Différences positives de change	901	95
Produits nets sur cessions VMP		
Total V	151 461	122 316
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	91 017	124 572
Intérêts et charges assimilées	74 889	56 442
Différences négatives de change	932	439
Total VI	166 838	181 453
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-15 377	-59 137
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)	-3 414	-99 519
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 281	4 163
Sur opérations en capital	6 719	7 541
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 646	20 017
Total VII	39 646	31 721
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	13 389	10 355
Sur opérations en capital	15 690	27 944
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 502	10 504
Total VIII	44 581	48 803
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-4 935	-17 082
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (IX)	0	0
Impôt sur les bénéfices (X)	-6	22
Total des produits (I + III + V + VII)	3 741 391	3 699 914
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 749 734	3 816 537
RESULTAT	-8 343	-116 623

Dalkia S.A

Au capital de 220 047 504 euros
PANORAMA – 204, rue Sadi Carnot
59 350 Saint André lez Lille
Siren : 456 500 537

La présente annexe fait partie des comptes sociaux : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Ces derniers ont été arrêtés le 13 février 2024 par le Conseil d'Administration de la société.

Au 31 décembre 2023 :

Le total du bilan avant répartition du résultat de l'exercice s'élève à : **4 059 158 923 €**

Le compte de résultat dégage une perte de : **- 8 342 859 €**

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. L'exercice précédent avait également une période de 12 mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement ANC N°2014-03 et autres dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice 2023

L'année 2023 a été marquée par un contexte géopolitique tendu (poursuite du conflit en Ukraine, conflit Israël/Hamas), la poursuite du contexte inflationniste ainsi que la hausse des taux d'intérêt. Ces événements ont impacté les activités de la Société et le groupe auquel elle appartient, notamment en rendant les évolutions des prix du marché des énergies plus difficilement prévisibles. Ainsi, le cours du PEG (point d'échange de gaz) moyen sur l'année est proche de celui constatée en 2021 mais reste supérieur aux cours constatés en 2020.

Face à cette situation, les pouvoirs publics ont maintenu, d'une part, les dispositifs en vigueur pour protéger les consommateurs (boucliers tarifaires, amortisseurs) et d'autre part, les demandes de restrictions pour assurer la sécurité énergétique du pays (plan de sobriété, diminution des volumes de gaz). La société a continué de s'adapter à ces dispositions avec beaucoup de réactivité vis-à-vis de ses clients.

Ces retournements de prix ont entraîné une amélioration du BFR et une diminution significative de l'endettement court terme de la société.

Mécaniquement, l'augmentation des taux de financement a dégradé notre résultat financier sur l'exercice.

Le gouvernement a instauré depuis l'été 2022, une CRIM (Contribution Rente Intermarginale Marché) qui vient plafonner la marge réalisée sur la vente d'électricité sur le marché. Cette contribution est de 4,6 M€ sur l'exercice.

Le décret n° 2022-1430 du 14 novembre 2022 (modifiant le décret initial n°2022-514 du 09 Avril 2022) relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel (ci-après « aide bouclier tarifaire ») a instauré une mesure d'aide au bénéfice de certaines personnes physiques, destinée à limiter les conséquences de l'augmentation des prix du gaz naturel sur leur facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire, pour la période du 1er Juillet au 31 Décembre 2022. L'aide bouclier tarifaire est versée par l'intermédiaire des entreprises fournissant du gaz naturel titulaires de l'autorisation de fourniture prévue à l'énergie, des exploitants des installations de chauffage collectif ou des gestionnaires de réseaux de chaleur urbains.

Ces entreprises présentent une demande, pour le compte et au bénéfice des personnes physiques et doivent reverser les sommes perçues, au titre et pour le bénéfice de ces mêmes personnes physiques, à leurs clients visés aux articles 2 et 10 du décret n° 2022-514 du 9 avril 2022, au plus tard 30 jours après les avoirs reçues.

Dans la cadre de cette mesure, nous avons demandé à l'ASP pour nos clients un montant de 131 599 K€ que nous avons rétrocédé sous forme d'avoirs à nos clients venant en déduction des factures de consommation d'énergies.

De même selon le décret n°2022-1762 du 30 décembre 2022 relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel (ci-après « aide bouclier tarifaire ») a instauré une mesure d'aide au bénéfice de certaines personnes physiques, destinée à limiter les conséquences de l'augmentation des prix du gaz naturel sur leur facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire, pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023.

Dans la cadre de cette mesure, nous avons demandé à l'ASP pour nos clients un montant de 58 944 K€ pour le premier semestre 2023, que nous avons rétrocédé sous forme d'avoirs à nos clients venant en déduction des factures de consommation d'énergies.

De même selon le décret n°2022-1763 et n°2022-1764 du 30 décembre 2022 relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix de l'électricité (ci-après « aide bouclier tarifaire ») a instauré une mesure d'aide au bénéfice de certaines personnes physiques, destinée à limiter les conséquences de l'augmentation des prix de l'électricité sur leur facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire, pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023.

Dans le cadre de cette mesure, nous avons aussi demandé à l'ASP pour nos clients concernant la période du 2^{ème} semestre 2022 et 1^{er} semestre 2023 un montant de 910 K€ que nous avons rétrocédé sous forme d'avoirs à nos clients venant en déduction des factures de consommation d'énergies pour le bouclier sur l'électricité.

DALKIA a au cours de l'exercice procédé à l'acquisition de titres, apport en capital ou à la cession, fusion de sociétés.

Les principales opérations sont rappelées ci-après :

- Apport en capital pour recapitalisation de la filiale ELYDE ;
- Apport en capital pour deux filiales portant de nouveaux contrats de délégation de services publics
- Fusion de notre Filiale SAMEX
- Liquidation d'une de nos participations en Bulgarie
- TUP de la filiale BED
- Création de 15 sociétés en France pour porter des contrats ;

A - ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX COMPTES DE BILAN**1. BILAN - ACTIF****1.1. Variation des immobilisations brutes**

La variation des immobilisations brutes inscrites à l'actif se présente comme suit :

(Milliers d'euros)

	Valeurs brutes à l'ouverture	Augmentations et virement de poste à poste	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture
Imm. Incorporelles	394.401	30.797 (1)	31	425.167
Imm. Corporelles	1.041.056	121.452 (2)	80.894	1.081.614
Imm. Financières	1.236.371	133.561 (3)	115.992 (3)	1.253.940
Total	2.671.828	285.810	196.917	2.760.721

- (1) Les principaux éléments d'augmentation des immobilisations incorporelles correspondent aux nouveaux projets informatiques.
- (2) Les éléments de cette augmentation sont pour l'essentiel des investissements sur des réseaux de chaleur, Géothermie, sites industriels clients....
- (3) La variation de l'année 2023 correspond principalement à l'attribution de prêts à long terme aux filiales à hauteur de 123,2 millions d'euros, l'apport en capital à diverses filiales pour 7,8 millions d'euros, le remboursement partiel du capital des prêts pour un montant de 108,2 millions d'euros.

1.2. Immobilisations incorporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations incorporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, dans des conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires)

Elles sont principalement composées :

- D'éléments acquis de fonds de commerce qui sont amortis sur une durée qui varie de 15 à 40 ans ;
- De logiciels, amortis en règle générale sur 12 mois prorata temporis, ou sur leur durée d'utilisation pour les investissements importants, et de licences amorties entre 3 et 10 ans.

1.3. Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, dans des conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires)

Elles sont composées des immobilisations du domaine privé et des immobilisations du domaine concédé.

Les immobilisations en cours représentent des acomptes et des situations de travaux relatifs à des opérations importantes non achevées à la date de la clôture et qui seront transférées aux comptes d'immobilisations après leur achèvement.

1.3.1 Immobilisations du domaine privé

Les immobilisations du domaine privé sont amorties en fonction de leur durée d'utilité.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, et selon les durées d'utilité estimées suivantes :

- Constructions.....10 à 40 ans
- Agencements et Aménagements des Constructions..... 10 ans
- Installations Techniques.....Durée de vie du matériel
- Matériel et outillage.....5 ans
- Autres Immobilisations Corporelles.....4 à 12 ans

1.3.2 Immobilisations du domaine concédé

La Société gère en tant que délégataire de service public des installations financées selon le cas, par les collectivités locales ou par elle-même. A ce titre, seules les installations qu'elle a financées figurent à l'actif du bilan, en tant qu'immobilisations du domaine concédé. Ces immobilisations devront être remises gratuitement et en état de fonctionnement à l'autorité concédante à l'issue du contrat de concession.

Parmi les immobilisations du domaine concédé, seules les immobilisations dites renouvelables - c'est à dire devant être renouvelées au moins une fois avant la fin de la concession - font l'objet d'un amortissement industriel en fonction de leur durée d'utilité.

Un amortissement financier appelé « Provision pour Reconstitution des Capitaux Investis ou PRCI » est pratiqué sur la totalité des immobilisations du domaine concédé - renouvelables ou non - afin d'amortir sur la durée du contrat le coût de financement du bien à l'origine et des extensions. Cet amortissement financier est inscrit au passif.

1.4. Mouvements des amortissements

(Milliers d'euros)

	Amortissements à l'ouverture	Dotations et apport	Reprises	Amortissements à la clôture
Immo. incorporelles	218.961	33.344	7	252.298
Immo. corporelles	506.863	54.893	12.457	549.299
Total	725.824	88.237	12.464	801.597

1.5. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

La valeur brute comptable des titres de participation est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la société. La société a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition des titres de participation.

1.5.1 Suivi de la valeur des Immobilisations financières

L'évaluation de la valeur nette comptable d'un actif est effectuée dès que des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait être supérieure à sa valeur d'usage. Cette valeur est déterminée en fonction de critères fondés sur la nature de l'actif, son utilité pour la société, sa rentabilité et sa capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour couvrir sa valeur comptable. Ces flux futurs de trésorerie sont estimés à partir des prévisions établies par le management en charge de la gestion de l'actif, dans le cadre d'une procédure budgétaire habituelle pour l'exercice en cours, et le cas échéant, d'un plan long terme pour les 4 années suivantes. Dans ce cadre, Dalkia peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur d'usage de l'actif.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

1.5.2 Les créances rattachées à des participations

Elles se rapportent à des opérations correspondant à des contrats de prêts à l'exclusion des conventions de comptes courants conclues avec des sociétés dont Dalkia détient directement une part du capital.

1.6. Stocks

Plusieurs filiales de Dalkia gèrent l'ensemble des achats et des stocks de combustibles (gaz, fioul, biomasse) sur le plan national et refacturent à chacune des sociétés du groupe le montant de leurs consommations. Il n'y a pas, de ce fait, de stock de combustibles significatif à l'actif du bilan de Dalkia.

Les stocks sont essentiellement constitués par les pièces de rechange des installations ; et le cas échéant, par les en-cours de production.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les stocks et en-cours sont enregistrés :

- à leur coût d'acquisition, pour les biens acquis à titre onéreux dans des conditions ordinaires (approvisionnements et marchandises) ;
- à leur coût de production, pour les biens produits (produits et en-cours) ;
- à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit, par voie d'échange et reçus à titre d'apport en nature.

Le stock de pièces de rechange est valorisé selon la méthode FIFO. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

1.6.1 Stocks CO2

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués par l'Etat sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou pour une valeur nulle lorsque les quotas sont alloués. La méthode de valorisation est le CUMP. Le stock au 31/12/2023 s'élève à 1.382 milliers d'euros.

1.6.2 Stocks CEE

Les certificats délivrés par l'Etat (Pôle National des CEE (PNCEE)) sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou à leur coût de production lors des dépôts des dossiers au Pôle.

Compte tenu de son modèle économique, la société a appliqué le modèle dit d'« économie d'énergie » conformément à l'article 616-2 du PCG. Les certificats destinés à couvrir les obligations d'économies d'énergie, sont distingués de ceux destinés à couvrir les obligations futures. Entre le début de la période d'obligation et la date de restitution, les certificats d'économies d'énergie sont identifiés en engagement matière. Ils démontrent la preuve de la conformité de l'entreprise à ses obligations de restitution de certificats d'économies d'énergie.

Les certificats d'économies d'énergie sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les certificats sont acquis ou à leur coût de production.

La méthode de valorisation est le CUMP. Le stock brut au 31/12/2023 s'élève à 75.570 milliers d'euros.

Les obligations d'économie d'énergie sont largement couvertes par Dalkia, tant sur l'obligation liée aux CEE classiques, que l'obligation liée aux CEE précarités.

1.6.3 Stocks des en cours de production

Les encours de production de biens et de services comprennent les travaux en cours de réalisation. La méthode retenue est la constatation de la marge à l'achèvement. De ce fait, la facturation émise au titre des chantiers en cours figure en produits constatés d'avance, les déboursés sur ces mêmes opérations étant inscrits en travaux en cours. La valorisation des travaux en cours comporte le coût des pièces et fournitures mises en œuvre, ainsi que les frais directs de chantiers et les frais généraux correspondants. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur des encours de production ils font alors l'objet d'une estimation au regard de leur valeur recouvrable et, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

1.7. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la solvabilité du créancier induit un risque de non-recouvrabilité. Lorsque l'ancienneté de la créance s'explique par l'existence d'un litige, une provision pour risque est comptabilisée au passif du bilan.

Les produits à recevoir comprennent essentiellement des livraisons de chaleur ou d'électricité et des travaux terminés non encore facturés.

1.8. Charges constatées d'avance

Ces charges correspondent en grande partie aux dépenses engagées par la société pour faire face aux sinistres survenus sur les exploitations et qui seront prises en charge par les compagnies d'assurance concernées.

2. BILAN - PASSIF**2.1. Capital social**

Le capital social est composé de 13.752.969 actions de 16 euros.

Le montant de la réserve spéciale de la réévaluation constituée en 1976 puis incorporée au capital s'élève à 6,7 millions d'euros.

2.2. Variation des capitaux propres

(Milliers d'euros)

• **Du 31/12/2022 au 31/12/2023**

En Milliers d'euros	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Capital social	220.048			220.048
Primes liées au capital	37.782			37.782
Ecart de réévaluation	45			45
Réserve légale	22.108			22.108
Réserves	51.358			51.358
Report à nouveau (1)	-	(116.623)		(116.623)
Résultat de l'exercice (1)	(116.623)	(8.343)	(116.623)	(8.343)
Subventions d'invest. Nettes (2)	96.697	617	1 169	96.145
Provisions réglementées (3)	40.737		5.493	35.244
Total	352 152	(124.349)	(109.961)	337.764

(1) Selon l'affectation de résultat 2022**(2) Subventions**

Les subventions d'investissements reçues pour assurer le financement d'immobilisations sont rapportées au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement du bien financé. L'augmentation de 617 K€ est la résultante de l'augmentation des subventions brutes pour 4.738 K€ et l'étalement des subventions en résultat de 4.121 K€.

(3) Reprise annuelle de provision pour amortissement dérogatoire**2.3. Provisions**

(Milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations et apports de l'exercice	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	40.737		5.493		35.244
Prov. spéciale de réévaluation	-		-		-
TOTAL I	40.737	-	5.493		35.244

Prov. pour risques et charges				
Provisions pour risques :				
- Maintenance Cogénérations (i)	2.093	555	-	2.648
- Sinistres (ii)	25.104	8.801	7.723	26.182
- Litiges et divers (iii)-(iv)	46.067	22.848	13.905	55.010
Total provisions pour risques	73.264	32.204	21.628	83.840
Provisions pour charges :				
- Dettes fiscales latentes	1.426	2.190	461	3.155
- Garantie totale(v)	17.783	44	4.817	13.010
- PRCI (vi)	81.953	12.036	11.504	82.485
Total provisions pour charges	101.162	14.270	16.782	98.650
TOTAL II	174.426	46.474	38.410	182.490
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations incorporelles	8.764		39	8.725
Immobilisations corporelles	945		34	911
Immobilisations financières	216.226	6.657	9.255	213.628
Stocks	14	68		82
Clients	5.570	1.090	601	6.059
Autres créances	182.518	68.768	7.678	243.608
TOTAL III	414.037	76.583	17.607	473.013
TOTAL GENERAL	629.200	123.057	61.510	690.747
Dotations et reprises				
- d'exploitation		15.309	15.210	
- financières		91.017	28.158	
- exceptionnelles		15.502	18.142	-
Restructuration				
- Fusion / Tup		1.230		

2.3.1 Provisions pour risques et charges

(i) Provisions pour Maintenance Cogénérations

Dans le cadre de ses obligations contractuelles en matière de fournitures d'électricité et de vapeur, la société doit assurer la maintenance des équipements de cogénération.

A cet effet pour une partie de ses installations, elle porte au passif du bilan une provision pour risque destinée à couvrir les coûts de maintenance et notamment le coût des révisions périodiques inscrites dans les plans de maintenance des constructeurs.

(ii) Provisions pour sinistres

Les sinistres survenant sur les exploitations gérées par notre société sont pour la plupart couverts par les polices d'assurance souscrites à cet effet. La part non couverte correspondant en général aux franchises ou à des contentieux en cours sur des sinistres pour lesquels la responsabilité n'est pas définitivement établie fait l'objet de provisions ajustées à chaque clôture en fonction de l'évolution des dossiers

(iii) Provisions pour litiges et contentieux

La politique en matière de provisionnement des litiges et des contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui leur sont associées. Les provisions pour risques correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

(iv) Provisions pour perte à terminaison

Les contrats dégageant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable.

(v) Provisions pour Garantie Totale

La garantie totale, dénommée P3 par la profession, couvre l'engagement pris vis-à-vis du client d'assurer le renouvellement et le maintien en état des installations définies au contrat pendant toute sa durée.

(vi) Provisions liées aux contrats de concession

Pour les contrats de concession, la société procède à un amortissement financier (appelé encore amortissement de caducité), il est calculé sur la durée du contrat, pour les immobilisations du domaine concédé qui figurent à l'actif du bilan (investissement d'origine et extensions).

2.3.2 Reclassement des reprises sur provisions sur filiales

Afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant et le résultat exceptionnel, la société a reclassé en exceptionnel une reprise de provision sur titres (provision dotée à l'origine en financier) des sociétés liquidées. Le reclassement s'élève à 1.899 milliers d'euros.

Elle a également porté en résultat exceptionnel une reprise de provision sur PRCI (provision dotée à l'origine en financier) d'un montant de 11,5 millions d'euros suite à la reprise de biens concédés.

2.4. Produits constatés d'avance

Ils correspondent essentiellement à :

- ☐ la facturation au titre des chantiers en cours
- ☐ des droits de raccordement facturés aux abonnés et répartis sur la durée restant à courir du contrat de concession.

3. Autres éléments**3.1. Produits à recevoir et charges à payer**

Des produits à recevoir et des charges à payer ont été enregistrés dans les postes suivants :

(Milliers d'euros)

	Montant
Produits à recevoir	
Créances rattachées à des participations	2.461
Autres immobilisations financières	31
Créances clients et comptes rattachés	425.929
Autres créances	70.305
Total	498.726
Charges à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1.100
Emprunts et dettes financières divers	14.632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	434.960
Dettes fiscales et sociales	191.958
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	8.454
Autres dettes	85.777
Total	736.881

3.2. Etat des échéances des créances et des dettes**3.2.1 Créances**

(Milliers d'euros)

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	764.408	88.690	675.718
Prêts	663	36	627
Autres Immobilisations financières	2.952	-	2.952
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	2.876	2.876	
Créances clients et comptes rattachés	909.042	909.042	
Autres créances	1.275.295	1.275.295	
Sous-total	2.955.236	2.275.939	679.297
Charges constatées d'avance	39.039	38.837	202
Total des créances	2.994.275	2.314.776	679.499

3.2.2 Dettes

(Milliers d'euros)

	Montant Brut	Dont à un an	Dont de un à 5 ans	Dont à Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	33.846	27.960	2.373	3.513
Emprunts et dettes financières diverses	1.668.965	399.388	518.822	750.755
Avances et acomptes reçus sur commandes	46.447	46.447		
Fournisseurs et comptes rattachés	665.318	665.318		
Autres dettes (y compris les comptes courants)	859.516	859.516		
Sous-total	3.274.092	1.998.629	521.195	754.268
Produits constatés d'avance	262.006	245.366	9.839	6.801
Total des dettes	3.536.098	2.243.995	531.034	761.069

B - ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT**1. Ventilation du Chiffre d'affaires**

(Milliers d'euros)

Secteur d'activité	31 12 2023 - K€	31 12 2022 - K€	Variation - K€
Ventes d'exploitation	2 462 476	2 563 828	(101 352)
Ventes Travaux	607 377	582 875	24 502
Autres activités	181 419	129 983	51 436
Chiffres d'affaires Nets	3 251 272	3 276 686	(25 414)

2. Ventilation du résultat exceptionnel

(Milliers d'euros)

Nature des charges	2023
VNC des immobilisations corporelles cédées ou reprises	12.368
Charges et Provisions sur coûts de départ	10.455
Provisions sur sinistres	8.801
Provisions sur contrôles en cours	4.153
Charges exceptionnelles sur filiales cédées, liquidées et fusionnées	3.027
Pénalités de Marchés	1.842
Autres charges exceptionnelles	3.935
Total	44.581
Nature des produits	
Produits exceptionnels sur Immobilisations cédées ou reprises	12.073
Reprise provisions sinistres	7.723
Reprise d'amortissements dérogatoires	5.493
Reprise quote part de subvention d'investissement	4.121
Reprise de provisions sur coûts de départ	1.570
Produit exceptionnel perçu sur filiale étrangère	1.104
Produits exceptionnels sur filiales cédées, liquidées et fusionnées	75
Autres produits exceptionnels	7.487
Total	39.646
Résultat exceptionnel (perte)	- 4.935

3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Milliers d'euros)

Nature du résultat	Exercice 2023			2022
	Avant impôt	Impôt	Après Impôt	Après Impôt
Résultat courant	(3.414)		(3.414)	(67.470)
Résultat exceptionnel	(4.935)	(261)	(5.196)	(17.082)
Participation des salariés	-		-	-
Crédits d'impôt		267	267	329
Total	(8.349)	6	(8.343)	(84.223)

C - AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**1. Engagements financiers**

(Milliers d'euros)

	2023	2022
Engagements donnés		
Garantie solidaire	806.667	730.647
Engagements retraite (1)	169.549	159.773
Paiements minimaux futurs sur contrats Location simple -Preneur	166.974	151.891
Avals et cautions donnés	78.916	129.248
Garanties données dans le cadre de protocoles de cession	228.141	225.057
Cautions de contre garantie	480.217	280.220
Engagement acquisition actifs financiers	0	0
Garanties de passif	16.000	16.000
Paiements minimaux futurs sur contrats location financement	0	0
Autres	64.764	60.701
Total	2.011.228	1.753.537

Engagements reçus		
Lignes de crédit	550.000	250.000
Garantie reçue d'EDF relative aux opérations de financement	6.300	6.250
Avals et cautions reçus des fournisseurs	12.639	15.289
Quotas de CO2 (2)	2.200	1.020
Engagements pris par les clients sur les financements qui leur ont été consentis	2.008	2.008
Total	573.147	274.567

(1) Engagement de retraite :

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par la convention collective et les accords applicables. Cet engagement fait l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans la société jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et des hypothèses d'actualisation financière.

Cet engagement a été calculé sur la base d'un taux d'actualisation (hors inflation) de 1,4%, d'un âge de départ en retraite de 65 ans et d'un mode de départ volontaire.

(2) Engagement reçus sur les quotas d'émission de gaz à effet de serre

La société s'est vu attribuer des quotas de CO2 pour la période 2021-2025 correspondants aux installations de combustion, qu'elle exploite, d'une puissance installée supérieure à 20 MWH. Les quotas d'émission alloués au titre de 2023 se sont élevés à 7 594 tonnes.

Remise en état de sites, démantèlement

La société est susceptible en cas de non renouvellement de certains de ses contrats d'avoir à démanteler, à l'issue du contrat, les installations et raccordements correspondants. Le dénouement de ces contrats étant par nature incertain, aucune provision n'est constituée à ce titre.

2. Engagements spécifiques

2.1 Obligation de renouvellement

Dalkia doit assurer, dans le cadre de ses obligations contractuelles, le renouvellement des installations qui lui sont confiées par ses clients.

Une convention de concours financier a été mise en place entre EDF et DALKIA. Cette dernière bénéficie d'un engagement de concours financier d'EDF, au titre de son obligation de Garantie Totale, et ce pour les contrats existants avant juillet 2014.

A ce titre, la société a bénéficié de la part d'EDF du remboursement des travaux de renouvellement engagés au cours de l'année et lui a versé en contrepartie une indemnité libératoire.

Cette situation ne modifie en rien les relations entre les clients et le prestataire qui reste entièrement responsable de l'exécution de ses obligations contractuelles de renouvellement.

2.2 Engagement matière – Quotas de CO²

Concernant les quotas de gaz à effet de serre, la société a adopté le modèle dit de « production » tel que prévu par la réglementation comptable en vigueur. En conséquence, une partie des quotas figurent en engagements hors bilan. Il est fait une distinction entre les quotas destinés à couvrir les émissions de gaz à effet de serre déjà intervenues, et ceux destinés à couvrir les émissions futures. Entre la date d'émission du CO² et la date de restitution des quotas afférents, les quotas consommés sont présentés en engagements hors bilan (engagement matière) dans la mesure où ils représentent l'obligation de restitution de la société.

En tonnes de CO²

Quotas en portefeuille	Quotas à restituer à l'Etat N+1	Quotas non consommés
114 378	158 381	48 892

3. Crédit-bail

(Milliers d'euros)

	2023	2022
Valeur d'origine	0	211
Amortissements	0	207
Valeur résiduelle	0	4
Redevances versées	0	312
Redevances restant dues	0	0
Dont redevances restant dues à 1 an au plus	0	
de 1 à moins de 5 ans	0	
à plus de 5 ans	0	

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, les contrats de crédit-bail ne sont pas retraités dans les comptes. Les biens ainsi financés ne figurent donc pas à l'actif du bilan. Sur l'exercice 2023, les contrats de crédit-baux sont venus à échéance.

4. Accroissements et allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt

L'incidence sur la dette future d'impôt des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges se traduit par un allègement certain de cette dette pour l'exercice 2024 de 5.972 Milliers d'euros, consécutif au report de la déduction fiscale de certaines charges provisionnées au 31 décembre 2023

(En milliers d'euros)	Base	Taux	Allègement futur d'impôt
Etalement d'un droit d'entrée	5.815		
C3S 2023	5.601		
Ecart de conversion Passif	5.087		
Différences temporaires sur Quote part filiales	6.625		
Total des charges déductibles sur 2024	23.128	25.82%	5.972

Dalkia est intégrée au Groupe EDF depuis le 1^{er} janvier 2015, les déficits fiscaux antérieurs à l'intégration s'élèvent à 105,9 millions d'euros.

5. Ventilation de l'effectif moyen

	2023	2022
Cadres	2.573	2.464
Agents de maîtrise	7.443	7.164
Employés et techniciens (reclassés en cat. ouvriers)	60	50
Ouvriers	465	488
Total	10.541	10.166

6. Rémunération du Conseil d'administration et des organes de Direction

La rémunération brute des membres du Comité Exécutif s'élève à 2.345 milliers d'euros pour l'exercice 2023.

7. Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe EDF.

8. Identité de la société consolidante, et de la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la mère est EDF SA (régime prévu aux articles 223.A et suivant du CGI).

Adresse de la société tête de groupe :

EDF SA
22, avenue de Wagram
75008 PARIS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF.

		Capital	Capitaux propres autre que le capital (1)	Quote part du capital détenue en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Avances et prêts consentis par Dalkia	Montant des cautions,garanties fournies par Dalkia	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par Dalkia au cours du dernier exercice	Observations
					Brute	Nette						
En K EUROS — Société												
I-ENERGIE THERMIQUE												
GRAM	LE HAVRE	1 428	9 880	100%	33 632	33 632	0	0	179 925	3 151	150	
RESONOR	SAINT ANDRE	666	4 017	100%	16 342	0	21 330	0	28 660	-1 573	0	
PERIN FRERES	SAINT ANDRE	2 825	4 040	100%	14 856	6 896	0	0	5 170	929	605	
CYEL	COURBEVOIE	10 538	-22 812	100%	10 537	0	12 828	5 485	0	393	0	
CIE DE CHAUFFAGE DE GRENOBLE CCI	GRENOBLE	5 000	62 058	42%	9 228	9 228	0	0	103 649	2 276	0	CLOTURE 09/08
ELIM	LYON	13 950	26 882	55%	7 673	7 673	0	0	83 337	-5 438	0	
SA DESCHAMPS LATHUS	CHASSENEUIL-DU-POISSON	38	-20	100%	7 585	7 585	1 851	0	11 964	-24	1 383	
ELYDE	VILLEURBANNE	6 664	-6 806	100%	8 664	0	142	0	0	-406	0	
SONITHERM	NICE	12 240	-20 368	52%	6 398	6 256	4 331	2 082	2	-164	0	
SARCELLES ENERGIE (ex SVD10)	COURBEVOIE	40	70	100%	5 648	0	0	0	21 806	1 252	0	
R ENERGIE	SAINT ANDRE	5 337	-8 813	100%	5 337	0	15 898	10 650	20 118	2 590	0	
GREIL ENERGIE	SAINT ANDRE	3 837	-4 359	100%	3 837	0	1 485	11 125	28 785	7 657	0	
SOMUSSY	GUYANCOURT	825	484	100%	3 257	1 629	0	0	2 567	396	722	
SOGETHA	GAP	220	-218	100%	3 200	3 200	1 856	0	14 159	-19	0	
E.S.BIOMASSE ex num 0291	STRASBOURG	6 001	2 056	49%	2 941	2 941	0	0	16 687	780	0	
SDCL	TOURS	240	-2 344	100%	2 758	0	20 178	0	21 042	-1 332	0	
SOMEC	COURBEVOIE	153	-14 589	100%	2 620	0	19 841	0	10 834	-2 605	0	
ES SERVICES	STRASBOURG	2 868	6 620	50%	2 326	2 326	0	0	75 572	1 677	103	
Tours Biomasse Energie	TOURS	388	4 244	30%	2 273	2 273	0	0	9 141	586	243	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					26 474	17 942	1 074 259	698 486			18 061	
II- ENERGIE ELECTRIQUE												
COGESTAR 3	SAINT ANDRE	30	4 961	51%	25 812	25 812	19 413	0	183 478	8 421	2 388	
LAVERA ENERGIES	LYON	38	14 696	100%	11 214	11 214	0	67 779	94 583	13 809	0	
COGESTAR	SAINT ANDRE	74	7	30%	8 313	8 313	2 838	0	59 112	4 685	2 608	
INDUSTELEC IDF	COURBEVOIE	900	151	100%	5 136	1 536	0	0	1 088	58	249	
VALENERGIA	COURBEVOIE	2	2 224	99%	3 653	1 653	1 468	2 733	8 606	2 223	2 249	
DALKIA BOGAZ	COURBEVOIE	2 115	-34 454	100%	3 214	0	40 315	0	12 533	896	0	
DALKIA ATLANTIQUE SERVICE	TOURS	1 500	-47	100%	3 135	0	0	0	3 837	684	0	
COGERI	PULNOY	38	1 676	100%	2 255	2 255	0	4 977	10 223	1 676	0	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					359	335	4 300	7 872			6 750	
III- ACTIVITES ANNEXES												
CAMPUS NORD EUROPE	LILLE	29 760	1 502	100%	12 500	12 500	0	0	9 635	1 431	0	
GESPACE FRANCE	SAINT ANDRE	397	-24 806	100%	8 378	0	15 643	8 700	8 244	-9 630	0	
OPTIMEGE BUILDING MANAGEMENT	COURBEVOIE	1 538	272	100%	3 020	3 020	0	0	613	72	223	
E2S	LYON	2 784	2 612	100%	2 689	2 689	0	0	44 349	2 318	1 914	
OPTIMEGE	COURBEVOIE	302	-3 340	100%	2 439	0	2 968	0	0	-101	0	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					4 183	3 408	3 995	780			2 872	
IV - FILIALES DE SPECIALITE												
DALKIA FROID SOLUTIONS	VERRIERES-EN-AUTUN	335	5 012	100%	20 601	20 601	12 628	0	221 870	965	1 180	
DALKIA SMART BUILDING	FUTEAUX	7 980	-120 103	100%	15 065	0	137 009	14 300	87 769	-49 855	0	
DALKIA AIR SOLUTION	MONTPELIER	1 700	804	100%	5 320	5 320	5 023	0	26 175	462	459	
Dalkia EN	SAINT ANDRE	1 103	3 210	100%	2 608	2 608	14 295	0	114 005	1 590	3 291	
VI- INTERNATIONAL												
CK ENERGY POLSKA	POLODNE	23 897	45 719	100%	71 798	19 298	39 302	3 460	18 434	460	0	
EDF Energy Services Limited	GRANDE BRETAGNE	119 740	61 723	50%	58 771	58 771	14 891	0	0	49 951	0	
EDF Lumirus Solution	Belgique	4 826	2 728	49%	4 319	4 319	0	0	12 091	617	0	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					1 329	1 329	5 659	0			434	
VII- DIVERS												
DALKIA MIDDLE EAST HOLDING		23 000	22 931	100%	23 000	23 000	1 718	0	0	237	0	
Dalkia Infrastructure de télécommunication	SAINT ANDRE	4 431	-15 822	100%	4 976	0	14 842	0	0	-567	0	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					6 041	5 838	175 977	0			524	
TOTAUX					485 916	315 600						

(1) y compris le résultat de l'exercice

*Société Anonyme au capital de 220 047 504 €
Siège social : Panorama 204 rue Sadi Carnot 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE
456 500 537 RCS Lille Métropole*

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 27 JUIN
2024**

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à une perte de (8 342 859,16) euros en totalité au compte Report à nouveau qui passe ainsi de (116 622 963,09) euros à (124 965 822,25) euros.

Conformément aux dispositions légales, l'Assemblée Générale rappelle qu'au titre des trois exercices précédant celui de l'exercice 2023, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercices	2022	2021	2020
Montant du dividende global distribué aux actionnaires	- €	35 070 070,95 €	- €
Dividende par action distribué aux actionnaires *	- €	2,55 €	- €

*Ce dividende était éligible à l'abattement de 40 %

Cette résolution est mise aux voix :

Votent pour : 13 744 151 voix

Votent contre ou s'abstiennent : 0 voix

Il résulte de ce vote que 13 744 151 voix ayant été obtenues, cette résolution est ADOPTÉE.

CERTIFIE CONFORME PAR
La Présidente Directrice Générale





KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Dalkia

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Dalkia

204 rue Sadi Carnot 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Dalkia

204 rue Sadi Carnot 59350 SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Dalkia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Dalkia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes



qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 1.034.819 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.5 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 13 février 2024

KPMG SA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B Tellier', written over a horizontal line.

Boris TELLIER

Associé

BILANS COMPARÉS AU 31 DECEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

ACTIF	Montant Brut	Amortissements et provisions	Montant net 31/12/2023	Montant net 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche				
Brevets et logiciels	377 432	245 814	131 618	120 001
Fonds commercial	20 060	15 209	4 851	5 064
Autres immobilisations incorporelles	27 675		27 675	41 612
Immobilisations corporelles				
Terrains	297		297	387
Constructions	16 436	9 708	6 728	5 487
Autres Installations techniques	962 399	516 592	445 807	452 906
Autres Immobilisations corporelles	44 416	23 910	20 506	19 285
Immobilisations corporelles en cours	58 066		58 066	55 180
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	483 874	170 151	313 723	313 259
Créances rattachées à des participations	764 408	43 312	721 096	698 849
Autres titres immobilisés	2 042	165	1 877	1 876
Prêts	664		664	813
Autres	2 952		2 952	5 349
Total I	2 760 721	1 024 861	1 735 860	1 720 068
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	81 221	14	81 207	72 400
En-cours de production	248 774		248 774	176 902
Marchandises	4 684	68	4 616	4 959
Avances et acomptes versés sur commandes	2 876		2 876	2 787
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	909 042	6 059	902 983	1 071 098
Autres créances	1 275 295	243 609	1 031 686	1 298 827
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 804		8 804	15 588
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	39 039		39 039	32 602
Total II	2 569 735	249 750	2 319 985	2 675 163
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Ecarts de conversion actif (IV)	3 314		3 314	1 983
Total général (I + II + III+IV)	5 333 770	1 274 611	4 059 159	4 397 214

BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

PASSIF	31/12/23	31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital	220 048	220 048
Primes d'émission, fusion	37 782	37 782
Ecarts de réévaluation	45	45
Réserves		
Réserve légale	22 108	22 108
Réserves réglementées	1	1
Autres	51 357	51 357
Report à nouveau	-116 623	0
Acompte sur dividendes		
Résultat de l'exercice	-8 343	-116 623
Situation nette	206 375	214 718
Subventions d'investissements	96 145	96 696
Provisions réglementées	35 244	40 737
Total I	337 764	352 151
Avances conditionnées	86	75
Total II	86	75
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provision pour risques	83 840	73 264
Provision pour charges	98 651	101 162
Total III	182 491	174 426
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 846	28 155
Emprunts et dettes financières diverses	1 901 343	2 229 066
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	46 447	40 088
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	665 318	780 567
Dettes fiscales et sociales	426 687	397 263
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 044	32 948
Autres dettes	176 407	174 589
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	262 006	182 799
Total IV	3 536 098	3 865 475
Ecarts de conversion passif V	2 720	5 087
Total général (I + II + III + IV + V)	4 059 159	4 397 214

COMPTES DE RESULTATS COMPARES

(en milliers d'euros)	31/12/23	31/12/22
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0	51
Produits de services	3 251 272	3 276 635
Sous-total A - Montant du chiffre d'affaires	3 251 272	3 276 686
Production stockée	70 367	38 339
Production immobilisée	7 351	7 917
Subvention d'exploitation	5 169	4 838
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	25 964	23 170
Autres produits	143 907	137 448
Sous-total B	252 758	211 712
T o t a l I (A + B)	3 504 030	3 488 398
Charges d'exploitation		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 052 351	1 325 876
Variation des stocks	-8 582	-28 991
Autres achats et charges externes	1 593 450	1 456 292
Impôts, taxes et versements assimilés	36 579	34 850
Salaires et traitements	523 572	471 040
Charges sociales	222 642	199 392
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : (amortissements)	88 195	82 810
Sur actif circulant : (provisions)	1 852	715
Pour risques et charges : (provisions)	13 457	15 592
Autres charges	14 482	27 187
T o t a l II	3 537 998	3 584 763
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-33 968	-96 365
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	46 255	57 479
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	323	1 496
Produits financiers		
Produits financiers de participation	46 386	44 433
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	55 464	53 054
Autres intérêts et produits assimilés	32 056	5 694
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 654	19 040
Différences positives de change	901	95
Produits nets sur cessions VMP		
T o t a l V	151 461	122 316
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	91 017	124 572
Intérêts et charges assimilées	74 889	56 442
Différences négatives de change	932	439
T o t a l VI	166 838	181 453
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-15 377	-59 137
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV + V - VI)	-3 414	-99 519
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 281	4 163
Sur opérations en capital	6 719	7 541
Reprises sur provisions et transferts de charges	29 646	20 017
T o t a l VII	39 646	31 721
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	13 389	10 355
Sur opérations en capital	15 690	27 944
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 502	10 504
T o t a l VIII	44 581	48 803
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-4 935	-17 082
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (IX)	0	0
Impôt sur les bénéfices (X)	-6	22
Total des produits (I + III + V + VII)	3 741 391	3 699 914
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 749 734	3 816 537
RESULTAT	-8 343	-116 623

Dalkia S.A

Au capital de 220 047 504 euros
PANORAMA – 204, rue Sadi Carnot
59 350 Saint André lez Lille
Siren : 456 500 537

La présente annexe fait partie des comptes sociaux : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Ces derniers ont été arrêtés le 13 février 2024 par le Conseil d'Administration de la société.

Au 31 décembre 2023 :

Le total du bilan avant répartition du résultat de l'exercice s'élève à : **4 059 158 923 €**

Le compte de résultat dégage une perte de : **- 8 342 859 €**

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023. L'exercice précédent avait également une période de 12 mois.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Règlement ANC N°2014-03 et autres dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice 2023

L'année 2023 a été marquée par un contexte géopolitique tendu (poursuite du conflit en Ukraine, conflit Israël/Hamas), la poursuite du contexte inflationniste ainsi que la hausse des taux d'intérêt. Ces événements ont impacté les activités de la Société et le groupe auquel elle appartient, notamment en rendant les évolutions des prix du marché des énergies plus difficilement prévisibles. Ainsi, le cours du PEG (point d'échange de gaz) moyen sur l'année est proche de celui constatée en 2021 mais reste supérieur aux cours constatés en 2020.

Face à cette situation, les pouvoirs publics ont maintenu, d'une part, les dispositifs en vigueur pour protéger les consommateurs (boucliers tarifaires, amortisseurs) et d'autre part, les demandes de restrictions pour assurer la sécurité énergétique du pays (plan de sobriété, diminution des volumes de gaz). La société a continué de s'adapter à ces dispositions avec beaucoup de réactivité vis-à-vis de ses clients.

Ces retournements de prix ont entraîné une amélioration du BFR et une diminution significative de l'endettement court terme de la société.

Mécaniquement, l'augmentation des taux de financement a dégradé notre résultat financier sur l'exercice.

Le gouvernement a instauré depuis l'été 2022, une CRIM (Contribution Rente Intermarginale Marché) qui vient plafonner la marge réalisée sur la vente d'électricité sur le marché. Cette contribution est de 4,6 M€ sur l'exercice.

Le décret n° 2022-1430 du 14 novembre 2022 (modifiant le décret initial n°2022-514 du 09 Avril 2022) relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel (ci-après « aide bouclier tarifaire ») a instauré une mesure d'aide au bénéfice de certaines personnes physiques, destinée à limiter les conséquences de l'augmentation des prix du gaz naturel sur leur facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire, pour la période du 1er Juillet au 31 Décembre 2022. L'aide bouclier tarifaire est versée par l'intermédiaire des entreprises fournissant du gaz naturel titulaires de l'autorisation de fourniture prévue à l'énergie, des exploitants des installations de chauffage collectif ou des gestionnaires de réseaux de chaleur urbains.

Ces entreprises présentent une demande, pour le compte et au bénéfice des personnes physiques et doivent reverser les sommes perçues, au titre et pour le bénéfice de ces mêmes personnes physiques, à leurs clients visés aux articles 2 et 10 du décret n° 2022-514 du 9 avril 2022, au plus tard 30 jours après les avoirs reçus.

Dans la cadre de cette mesure, nous avons demandé à l'ASP pour nos clients un montant de 131 599 K€ que nous avons rétrocédé sous forme d'avoirs à nos clients venant en déduction des factures de consommation d'énergies.

De même selon le décret n°2022-1762 du 30 décembre 2022 relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix du gaz naturel (ci-après « aide bouclier tarifaire ») a instauré une mesure d'aide au bénéfice de certaines personnes physiques, destinée à limiter les conséquences de l'augmentation des prix du gaz naturel sur leur facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire, pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023.

Dans la cadre de cette mesure, nous avons demandé à l'ASP pour nos clients un montant de 58 944 K€ pour le premier semestre 2023, que nous avons rétrocédé sous forme d'avoirs à nos clients venant en déduction des factures de consommation d'énergies.

De même selon le décret n°2022-1763 et n°2022-1764 du 30 décembre 2022 relatif à l'aide en faveur de l'habitat collectif résidentiel face à l'augmentation du prix de l'électricité (ci-après « aide bouclier tarifaire ») a instauré une mesure d'aide au bénéfice de certaines personnes physiques, destinée à limiter les conséquences de l'augmentation des prix de l'électricité sur leur facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire, pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023.

Dans le cadre de cette mesure, nous avons aussi demandé à l'ASP pour nos clients concernant la période du 2^{ème} semestre 2022 et 1^{er} semestre 2023 un montant de 910 K€ que nous avons rétrocédé sous forme d'avoirs à nos clients venant en déduction des factures de consommation d'énergies pour le bouclier sur l'électricité.

DALKIA a au cours de l'exercice procédé à l'acquisition de titres, apport en capital ou à la cession, fusion de sociétés.

Les principales opérations sont rappelées ci-après :

- Apport en capital pour recapitalisation de la filiale ELYDE ;
- Apport en capital pour deux filiales portant de nouveaux contrats de délégation de services publics
- Fusion de notre Filiale SAMEX
- Liquidation d'une de nos participations en Bulgarie
- TUP de la filiale BED
- Création de 15 sociétés en France pour porter des contrats ;

A - ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX COMPTES DE BILAN**1. BILAN - ACTIF****1.1. Variation des immobilisations brutes**

La variation des immobilisations brutes inscrites à l'actif se présente comme suit :

(Milliers d'euros)

	Valeurs brutes à l'ouverture	Augmentations et virement de poste à poste		Diminutions	Valeurs brutes à la clôture
Imm. Incorporelles	394.401	30.797 (1)		31	425.167
Imm. Corporelles	1.041.056	121.452 (2)		80.894	1.081.614
Imm. Financières	1.236.371	133.561 (3)		115.992 (3)	1.253.940
Total	2.671.828	285.810		196.917	2.760.721

- (1) Les principaux éléments d'augmentation des immobilisations incorporelles correspondent aux nouveaux projets informatiques.
- (2) Les éléments de cette augmentation sont pour l'essentiel des investissements sur des réseaux de chaleur, Géothermie, sites industriels clients....
- (3) La variation de l'année 2023 correspond principalement à l'attribution de prêts à long terme aux filiales à hauteur de 123,2 millions d'euros, l'apport en capital à diverses filiales pour 7,8 millions d'euros, le remboursement partiel du capital des prêts pour un montant de 108,2 millions d'euros.

1.2. Immobilisations incorporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations incorporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, dans des conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires)

Elles sont principalement composées :

- D'éléments acquis de fonds de commerce qui sont amortis sur une durée qui varie de 15 à 40 ans ;
- De logiciels, amortis en règle générale sur 12 mois prorata temporis, ou sur leur durée d'utilisation pour les investissements importants, et de licences amorties entre 3 et 10 ans.

1.3. Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, dans des conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires)

Elles sont composées des immobilisations du domaine privé et des immobilisations du domaine concédé.

Les immobilisations en cours représentent des acomptes et des situations de travaux relatifs à des opérations importantes non achevées à la date de la clôture et qui seront transférées aux comptes d'immobilisations après leur achèvement.

1.3.1 Immobilisations du domaine privé

Les immobilisations du domaine privé sont amorties en fonction de leur durée d'utilité.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, et selon les durées d'utilité estimées suivantes :

- Constructions.....10 à 40 ans
- Agencements et Aménagements des Constructions..... 10 ans
- Installations Techniques.....Durée de vie du matériel
- Matériel et outillage.....5 ans
- Autres Immobilisations Corporelles.....4 à 12 ans

1.3.2 Immobilisations du domaine concédé

La Société gère en tant que délégataire de service public des installations financées selon le cas, par les collectivités locales ou par elle-même. A ce titre, seules les installations qu'elle a financées figurent à l'actif du bilan, en tant qu'immobilisations du domaine concédé. Ces immobilisations devront être remises gratuitement et en état de fonctionnement à l'autorité concédante à l'issue du contrat de concession.

Parmi les immobilisations du domaine concédé, seules les immobilisations dites renouvelables - c'est à dire devant être renouvelées au moins une fois avant la fin de la concession - font l'objet d'un amortissement industriel en fonction de leur durée d'utilité.

Un amortissement financier appelé « Provision pour Reconstitution des Capitaux Investis ou PRCI » est pratiqué sur la totalité des immobilisations du domaine concédé - renouvelables ou non - afin d'amortir sur la durée du contrat le coût de financement du bien à l'origine et des extensions. Cet amortissement financier est inscrit au passif.

1.4. Mouvements des amortissements

(Milliers d'euros)

	Amortissements à l'ouverture	Dotations et apport	Reprises	Amortissements à la clôture
Immo. incorporelles	218.961	33.344	7	252.298
Immo. corporelles	506.863	54.893	12.457	549.299
Total	725.824	88.237	12.464	801.597

1.5. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

La valeur brute comptable des titres de participation est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la société. La société a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition des titres de participation.

1.5.1 Suivi de la valeur des Immobilisations financières

L'évaluation de la valeur nette comptable d'un actif est effectuée dès que des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait être supérieure à sa valeur d'usage. Cette valeur est déterminée en fonction de critères fondés sur la nature de l'actif, son utilité pour la société, sa rentabilité et sa capacité à générer des flux de trésorerie futurs suffisants pour couvrir sa valeur comptable. Ces flux futurs de trésorerie sont estimés à partir des prévisions établies par le management en charge de la gestion de l'actif, dans le cadre d'une procédure budgétaire habituelle pour l'exercice en cours, et le cas échéant, d'un plan long terme pour les 4 années suivantes. Dans ce cadre, Dalkia peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur d'usage de l'actif.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

1.5.2 Les créances rattachées à des participations

Elles se rapportent à des opérations correspondant à des contrats de prêts à l'exclusion des conventions de comptes courants conclues avec des sociétés dont Dalkia détient directement une part du capital.

1.6. Stocks

Plusieurs filiales de Dalkia gèrent l'ensemble des achats et des stocks de combustibles (gaz, fioul, biomasse) sur le plan national et refacturent à chacune des sociétés du groupe le montant de leurs consommations. Il n'y a pas, de ce fait, de stock de combustibles significatif à l'actif du bilan de Dalkia.

Les stocks sont essentiellement constitués par les pièces de rechange des installations ; et le cas échéant, par les en-cours de production.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les stocks et en-cours sont enregistrés :

- à leur coût d'acquisition, pour les biens acquis à titre onéreux dans des conditions ordinaires (approvisionnements et marchandises) ;
- à leur coût de production, pour les biens produits (produits et en-cours) ;
- à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit, par voie d'échange et reçus à titre d'apport en nature.

Le stock de pièces de rechange est valorisé selon la méthode FIFO. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

1.6.1 Stocks CO2

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués par l'Etat sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou pour une valeur nulle lorsque les quotas sont alloués. La méthode de valorisation est le CUMP. Le stock au 31/12/2023 s'élève à 1.382 milliers d'euros.

1.6.2 Stocks CEE

Les certificats délivrés par l'Etat (Pôle National des CEE (PNCEE)) sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou à leur coût de production lors des dépôts des dossiers au Pôle.

Compte tenu de son modèle économique, la société a appliqué le modèle dit d'« économie d'énergie » conformément à l'article 616-2 du PCG. Les certificats destinés à couvrir les obligations d'économies d'énergie, sont distingués de ceux destinés à couvrir les obligations futures. Entre le début de la période d'obligation et la date de restitution, les certificats d'économies d'énergie sont identifiés en engagement matière. Ils démontrent la preuve de la conformité de l'entreprise à ses obligations de restitution de certificats d'économies d'énergie.

Les certificats d'économies d'énergie sont comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les certificats sont acquis ou à leur coût de production.

La méthode de valorisation est le CUMP. Le stock brut au 31/12/2023 s'élève à 75.570 milliers d'euros.

Les obligations d'économie d'énergie sont largement couvertes par Dalkia, tant sur l'obligation liée aux CEE classiques, que l'obligation liée aux CEE précarités.

1.6.3 Stocks des en cours de production

Les encours de production de biens et de services comprennent les travaux en cours de réalisation. La méthode retenue est la constatation de la marge à l'achèvement. De ce fait, la facturation émise au titre des chantiers en cours figure en produits constatés d'avance, les déboursés sur ces mêmes opérations étant inscrits en travaux en cours. La valorisation des travaux en cours comporte le coût des pièces et fournitures mises en œuvre, ainsi que les frais directs de chantiers et les frais généraux correspondants. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur des encours de production ils font alors l'objet d'une estimation au regard de leur valeur recouvrable et, le cas échéant, d'une provision pour dépréciation.

1.7. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la solvabilité du créancier induit un risque de non-recouvrabilité. Lorsque l'ancienneté de la créance s'explique par l'existence d'un litige, une provision pour risque est comptabilisée au passif du bilan.

Les produits à recevoir comprennent essentiellement des livraisons de chaleur ou d'électricité et des travaux terminés non encore facturés.

1.8. Charges constatées d'avance

Ces charges correspondent en grande partie aux dépenses engagées par la société pour faire face aux sinistres survenus sur les exploitations et qui seront prises en charge par les compagnies d'assurance concernées.

2. BILAN - PASSIF**2.1. Capital social**

Le capital social est composé de 13.752.969 actions de 16 euros.

Le montant de la réserve spéciale de la réévaluation constituée en 1976 puis incorporée au capital s'élève à 6,7 millions d'euros.

2.2. Variation des capitaux propres

(Milliers d'euros)

• **Du 31/12/2022 au 31/12/2023**

En Milliers d'euros		A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Capital social		220.048			220.048
Primes liées au capital		37.782			37.782
Ecart de réévaluation		45			45
Réserve légale		22.108			22.108
Réserves		51.358			51.358
Report à nouveau	(1)	-	(116.623)		(116.623)
Résultat de l'exercice	(1)	(116.623)	(8.343)	(116.623)	(8.343)
Subventions d'invest. Nettes	(2)	96.697	617	1 169	96.145
Provisions réglementées	(3)	40.737		5.493	35.244
Total		352 152	(124.349)	(109.961)	337.764

(1) Selon l'affectation de résultat 2022**(2) Subventions**

Les subventions d'investissements reçues pour assurer le financement d'immobilisations sont rapportées au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement du bien financé. L'augmentation de 617 K€ est la résultante de l'augmentation des subventions brutes pour 4.738 K€ et l'étalement des subventions en résultat de 4.121 K€.

(3) Reprise annuelle de provision pour amortissement dérogatoire**2.3. Provisions**

(Milliers d'euros)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations et apports de l'exercice	Reprises provisions utilisées	Reprises provisions non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	40.737		5.493		35.244
Prov. spéciale de réévaluation	-		-		-
TOTAL I	40.737	-	5.493		35.244

Prov. pour risques et charges				
Provisions pour risques :				
- Maintenance Cogénérations (i)	2.093	555	-	2.648
- Sinistres (ii)	25.104	8.801	7.723	26.182
- Litiges et divers (iii)-(iv)	46.067	22.848	13.905	55.010
Total provisions pour risques	73.264	32.204	21.628	83.840
Provisions pour charges :				
- Dettes fiscales latentes	1.426	2.190	461	3.155
- Garantie totale(v)	17.783	44	4.817	13.010
- PRCI (vi)	81.953	12.036	11.504	82.485
Total provisions pour charges	101.162	14.270	16.782	98.650
TOTAL II	174.426	46.474	38.410	182.490
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations incorporelles	8.764		39	8.725
Immobilisations corporelles	945		34	911
Immobilisations financières	216.226	6.657	9.255	213.628
Stocks	14	68		82
Clients	5.570	1.090	601	6.059
Autres créances	182.518	68.768	7.678	243.608
TOTAL III	414.037	76.583	17.607	473.013
TOTAL GENERAL	629.200	123.057	61.510	690.747
Dotations et reprises				
- d'exploitation		15.309	15.210	
- financières		91.017	28.158	
- exceptionnelles		15.502	18.142	-
Restructuration				
- Fusion / Tup		1.230		

2.3.1 Provisions pour risques et charges

(i) Provisions pour Maintenance Cogénérations

Dans le cadre de ses obligations contractuelles en matière de fournitures d'électricité et de vapeur, la société doit assurer la maintenance des équipements de cogénération.

A cet effet pour une partie de ses installations, elle porte au passif du bilan une provision pour risque destinée à couvrir les coûts de maintenance et notamment le coût des révisions périodiques inscrites dans les plans de maintenance des constructeurs.

(ii) Provisions pour sinistres

Les sinistres survenant sur les exploitations gérées par notre société sont pour la plupart couverts par les polices d'assurance souscrites à cet effet. La part non couverte correspondant en général aux franchises ou à des contentieux en cours sur des sinistres pour lesquels la responsabilité n'est pas définitivement établie fait l'objet de provisions ajustées à chaque clôture en fonction de l'évolution des dossiers

(iii) Provisions pour litiges et contentieux

La politique en matière de provisionnement des litiges et des contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui leur sont associées. Les provisions pour risques correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

(iv) Provisions pour perte à terminaison

Les contrats dégagant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable.

(v) Provisions pour Garantie Totale

La garantie totale, dénommée P3 par la profession, couvre l'engagement pris vis-à-vis du client d'assurer le renouvellement et le maintien en état des installations définies au contrat pendant toute sa durée.

(vi) Provisions liées aux contrats de concession

Pour les contrats de concession, la société procède à un amortissement financier (appelé encore amortissement de caducité), il est calculé sur la durée du contrat, pour les immobilisations du domaine concédé qui figurent à l'actif du bilan (investissement d'origine et extensions).

2.3.2 Reclassement des reprises sur provisions sur filiales

Afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant et le résultat exceptionnel, la société a reclassé en exceptionnel une reprise de provision sur titres (provision dotée à l'origine en financier) des sociétés liquidées. Le reclassement s'élève à 1.899 milliers d'euros.

Elle a également porté en résultat exceptionnel une reprise de provision sur PRCI (provision dotée à l'origine en financier) d'un montant de 11,5 millions d'euros suite à la reprise de biens concédés.

2.4. Produits constatés d'avance

Ils correspondent essentiellement à :

- la facturation au titre des chantiers en cours
- des droits de raccordement facturés aux abonnés et répartis sur la durée restant à courir du contrat de concession.

3. Autres éléments**3.1. Produits à recevoir et charges à payer**

Des produits à recevoir et des charges à payer ont été enregistrés dans les postes suivants :

(Milliers d'euros)

	Montant
Produits à recevoir	
Créances rattachées à des participations	2.461
Autres immobilisations financières	31
Créances clients et comptes rattachés	425.929
Autres créances	70.305
Total	498.726
Charges à payer	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1.100
Emprunts et dettes financières divers	14.632
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	434.960
Dettes fiscales et sociales	191.958
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	8.454
Autres dettes	85.777
Total	736.881

3.2. Etat des échéances des créances et des dettes**3.2.1 Créances**

(Milliers d'euros)

	Montant brut	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	764.408	88.690	675.718
Prêts	663	36	627
Autres immobilisations financières	2.952	-	2.952
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	2.876	2.876	
Créances clients et comptes rattachés	909.042	909.042	
Autres créances	1.275.295	1.275.295	
Sous-total	2.955.236	2.275.939	679.297
Charges constatées d'avance	39.039	38.837	202
Total des créances	2.994.275	2.314.776	679.499

3.2.2 Dettes

(Milliers d'euros)

	Montant Brut	Dont à un an	Dont de un à 5 ans	Dont à Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	33.846	27.960	2.373	3.513
Emprunts et dettes financières diverses	1.668.965	399.388	518.822	750.755
Avances et acomptes reçus sur commandes	46.447	46.447		
Fournisseurs et comptes rattachés	665.318	665.318		
Autres dettes (y compris les comptes courants)	859.516	859.516		
Sous-total	3.274.092	1.998.629	521.195	754.268
Produits constatés d'avance	262.006	245.366	9.839	6.801
Total des dettes	3.536.098	2.243.995	531.034	761.069

B - ELEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT**1. Ventilation du Chiffre d'affaires**

(Milliers d'euros)

Secteur d'activité	31 12 2023 - K€	31 12 2022 - K€	Variation - K€
Ventes d'exploitation	2 462 476	2 563 828	(101 352)
Ventes Travaux	607 377	582 875	24 502
Autres activités	181 419	129 983	51 436
Chiffres d'affaires Nets	3 251 272	3 276 686	(25 414)

2. Ventilation du résultat exceptionnel

(Milliers d'euros)

Nature des charges	2023
VNC des immobilisations corporelles cédées ou reprises	12.368
Charges et Provisions sur coûts de départ	10.455
Provisions sur sinistres	8.801
Provisions sur contrôles en cours	4.153
Charges exceptionnelles sur filiales cédées, liquidées et fusionnées	3.027
Pénalités de Marchés	1.842
Autres charges exceptionnelles	3.935
Total	44.581
Nature des produits	
Produits exceptionnels sur Immobilisations cédées ou reprises	12.073
Reprise provisions sinistres	7.723
Reprise d'amortissements dérogatoires	5.493
Reprise quote part de subvention d'investissement	4.121
Reprise de provisions sur coûts de départ	1.570
Produit exceptionnel perçu sur filiale étrangère	1.104
Produits exceptionnels sur filiales cédées, liquidées et fusionnées	75
Autres produits exceptionnels	7.487
Total	39.646
Résultat exceptionnel (perte)	- 4.935

3. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(Milliers d'euros)

Nature du résultat	Exercice 2023			2022
	Avant impôt	Impôt	Après Impôt	Après Impôt
Résultat courant	(3.414)		(3.414)	(67.470)
Résultat exceptionnel	(4.935)	(261)	(5.196)	(17.082)
Participation des salariés	-		-	-
Crédits d'impôt		267	267	329
Total	(8.349)	6	(8.343)	(84.223)

C – AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Engagements financiers

(Milliers d'euros)

	2023	2022
Engagements donnés		
Garantie solidaire	806.667	730.647
Engagements retraite (1)	169.549	159.773
Paiements minimaux futurs sur contrats Location simple –Preneur	166.974	151.891
Avals et cautions donnés	78.916	129.248
Garanties données dans le cadre de protocoles de cession	228.141	225.057
Cautions de contre garantie	480.217	280.220
Engagement acquisition actifs financiers	0	0
Garanties de passif	16.000	16.000
Paiements minimaux futurs sur contrats location financement	0	0
Autres	64.764	60.701
Total	2.011.228	1.753.537

Engagements reçus		
Lignes de crédit	550.000	250.000
Garantie reçue d'EDF relative aux opérations de financement	6.300	6.250
Avals et cautions reçus des fournisseurs	12.639	15.289
Quotas de CO2 (2)	2.200	1.020
Engagements pris par les clients sur les financements qui leur ont été consentis	2.008	2.008
Total	573.147	274.567

(1) Engagement de retraite :

La société verse à son personnel des indemnités de départ à la retraite dont le calcul est fixé par la convention collective et les accords applicables. Cet engagement fait l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans la société jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et des hypothèses d'actualisation financière.

Cet engagement a été calculé sur la base d'un taux d'actualisation (hors inflation) de 1,4%, d'un âge de départ en retraite de 65 ans et d'un mode de départ volontaire.

(2) Engagement reçus sur les quotas d'émission de gaz à effet de serre

La société s'est vu attribuer des quotas de CO2 pour la période 2021-2025 correspondants aux installations de combustion, qu'elle exploite, d'une puissance installée supérieure à 20 MWH. Les quotas d'émission alloués au titre de 2023 se sont élevés à 7 594 tonnes.

Remise en état de sites, démantèlement

La société est susceptible en cas de non renouvellement de certains de ses contrats d'avoir à démanteler, à l'issue du contrat, les installations et raccordements correspondants. Le dénouement de ces contrats étant par nature incertain, aucune provision n'est constituée à ce titre.

2. Engagements spécifiques

2.1 Obligation de renouvellement

Dalkia doit assurer, dans le cadre de ses obligations contractuelles, le renouvellement des installations qui lui sont confiées par ses clients.

Une convention de concours financier a été mise en place entre EDF et DALKIA. Cette dernière bénéficie d'un engagement de concours financier d'EDF, au titre de son obligation de Garantie Totale, et ce pour les contrats existants avant juillet 2014.

A ce titre, la société a bénéficié de la part d'EDF du remboursement des travaux de renouvellement engagés au cours de l'année et lui a versé en contrepartie une indemnité libératoire.

Cette situation ne modifie en rien les relations entre les clients et le prestataire qui reste entièrement responsable de l'exécution de ses obligations contractuelles de renouvellement.

2.2 Engagement matière – Quotas de CO²

Concernant les quotas de gaz à effet de serre, la société a adopté le modèle dit de « production » tel que prévu par la réglementation comptable en vigueur. En conséquence, une partie des quotas figurent en engagements hors bilan. Il est fait une distinction entre les quotas destinés à couvrir les émissions de gaz à effet de serre déjà intervenues, et ceux destinés à couvrir les émissions futures. Entre la date d'émission du CO² et la date de restitution des quotas afférents, les quotas consommés sont présentés en engagements hors bilan (engagement matière) dans la mesure où ils représentent l'obligation de restitution de la société.

En tonnes de CO²

Quotas en portefeuille	Quotas à restituer à l'Etat N+1	Quotas non consommés
114 378	158 381	48 892

3. Crédit-bail

(Milliers d'euros)

	2023	2022
Valeur d'origine	0	211
Amortissements	0	207
Valeur résiduelle	0	4
Redevances versées	0	312
Redevances restant dues	0	0
Dont redevances restant dues à 1 an au plus	0	
de 1 à moins de 5 ans	0	
à plus de 5 ans	0	

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, les contrats de crédit-bail ne sont pas retraités dans les comptes. Les biens ainsi financés ne figurent donc pas à l'actif du bilan. Sur l'exercice 2023, les contrats de crédit-baux sont venus à échéance.

4. Accroissements et allègements non comptabilisés de la dette future d'impôt

L'incidence sur la dette future d'impôt des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges se traduit par un allègement certain de cette dette pour l'exercice 2024 de 5.972 Milliers d'euros, consécutif au report de la déduction fiscale de certaines charges provisionnées au 31 décembre 2023

(En milliers d'euros)	Base	Taux	Allègement futur d'impôt
Etalement d'un droit d'entrée	5.815		
C3S 2023	5.601		
Ecart de conversion Passif	5.087		
Différences temporaires sur Quote part filiales	6.625		
Total des charges déductibles sur 2024	23.128	25.82%	5.972

Dalkia est intégrée au Groupe EDF depuis le 1^{er} janvier 2015, les déficits fiscaux antérieurs à l'intégration s'élèvent à 105,9 millions d'euros.

5. Ventilation de l'effectif moyen

	2023	2022
Cadres	2.573	2.464
Agents de maîtrise	7.443	7.164
Employés et techniciens (reclassés en cat. ouvriers)	60	50
Ouvriers	465	488
Total	10.541	10.166

6. Rémunération du Conseil d'administration et des organes de Direction

La rémunération brute des membres du Comité Exécutif s'élève à 2.345 milliers d'euros pour l'exercice 2023.

7. Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes au titre du contrôle légal des comptes et au titre des prestations de services entrant dans les diligences directement liées à cette mission sont mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés du groupe EDF.

8. Identité de la société consolidante, et de la société tête de groupe de l'intégration fiscale.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la mère est EDF SA (régime prévu aux articles 223.A et suivant du CGI).

Adresse de la société tête de groupe :

EDF SA
22, avenue de Wagram
75008 PARIS

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF.

En K EUROS — Société		Capital	Capitaux propres autre que le capital (1)	Quote part du capital détenus en pourcentage	Valeur comptable des titres détenus		Avances et prêts consentis par Dalkia	Montant des cautions,garanties fournies par Dalkia	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par Dalkia au cours du dernier exercice	Observations
					Brute	Netto						
I - ENERGIE THERMIQUE												
GRAM	LE HAVRE	1 428	9 880	100%	33 632	33 832	0	0	179 825	3 151	150	
RESONOR	SAINT ANDRE	666	4 017	100%	16 342	0	21 330	0	28 660	-1 573	0	
PERIN FRERES	SAINT ANDRE	2 825	4 040	100%	14 856	6 896	0	0	5 170	929	605	
CYEL	COURBEVOIE	10 538	-22 612	100%	10 537	0	12 828	5 485	0	393	0	
CIE DE CHAUFFAGE DE GRENOBLE CCI GRENOBLE		5 000	62 058	42%	9 228	9 228	0	0	103 649	2 276	0	CLOTURE 2008
ELM	LYON	13 950	26 882	55%	7 673	7 673	0	0	63 337	-5 438	0	
SA DESCHAMPS LATHUS	CHASSENEUIL-DU-P	38	-20	100%	7 585	7 585	1 851	0	11 964	-24	1 353	
ELYDE	VILLEURBANNE	6 664	-6 806	100%	6 664	0	142	0	0	-406	0	
SONTHERM	NICE	12 240	-20 366	52%	6 398	6 256	4 331	2 082	2	-164	0	
SARCELLES ENERGIE (ex SVD10)	COURBEVOIE	40	70	100%	5 848	0	0	0	21 806	1 252	0	
R ENERGIE	SAINT ANDRE	5 337	-8 813	100%	5 337	0	15 898	10 650	20 118	2 590	0	
GREIL ENERGIE	SAINT ANDRE	3 837	-4 559	100%	3 837	0	1 485	11 125	28 785	7 657	0	
SOMUSSY	GUYANCOURT	825	484	100%	3 257	1 629	0	0	2 967	396	722	
SOGETHA	GAP	220	-218	100%	3 200	3 200	1 856	0	14 159	-19	0	
E.S.BIOMASSE ex num 0291	STRASBOURG	6 001	2 056	49%	2 941	2 941	0	0	16 687	780	0	
SDCL	TOURS	240	-2 344	100%	2 758	0	20 178	0	21 042	-1 332	0	
SOMEC	COURBEVOIE	153	-14 589	100%	2 620	0	19 841	0	10 834	-2 605	0	
ES SERVICES	STRASBOURG	2 868	8 620	50%	2 326	2 326	0	0	75 572	1 677	103	
Tours Biomasse Energie	TOURS	388	4 244	30%	2 273	2 273	0	0	9 141	586	243	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					26 474	17 942	1 074 259	698 486			18 061	
II - ENERGIE ELECTRIQUE												
COGESTAR 3	SAINT ANDRE	30	4 961	51%	25 812	25 812	18 413	0	183 478	8 421	2 388	
LAVERA ENERGIES	LYON	38	14 695	100%	11 214	11 214	0	67 779	94 583	13 809	0	
COGESTAR	SAINT ANDRE	74	7	30%	8 313	8 313	2 838	0	59 112	4 685	2 608	
INDUSTELEC IDF	COURBEVOIE	900	151	100%	5 138	1 538	0	0	1 088	56	249	
VALENERGIA	COURBEVOIE	2	2 224	99%	3 653	1 853	1 468	2 733	8 806	2 223	2 249	
DALKIA BIOGAZ	COURBEVOIE	2 115	-34 454	100%	3 214	0	40 315	0	12 533	896	0	
DALKIA ATLANTIQUE SERVICE	TOURS	1 500	-47	100%	3 135	0	0	0	3 837	684	0	
COGERI	PULNOY	38	1 676	100%	2 255	2 255	0	4 977	10 223	1 676	0	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					359	335	4 300	7 872			6 750	
III - ACTIVITES ANNEXES												
CAMPUS NORD EUROPE	LILLE	29 760	1 552	100%	12 500	12 500	0	0	9 635	1 431	0	
GESPACE FRANCE	SAINT ANDRE	397	-24 886	100%	8 378	0	15 643	6 700	8 244	-9 630	0	
OPTIMEGE BUILDING MANAGEMENT	COURBEVOIE	1 538	272	100%	3 020	3 020	0	0	613	72	223	
E2S	LYON	2 784	2 612	100%	2 689	2 689	0	0	44 349	2 318	1 914	
OPTIMEGE	COURBEVOIE	302	-3 340	100%	2 439	0	2 966	0	0	-101	0	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					4 183	3 408	3 995	780			2 872	
IV - FILIALES DE SPECIALITE												
DALKIA FROID SOLUTIONS	VERRIERES-EN-ANJ	335	5 012	100%	20 601	20 601	12 628	0	221 870	965	1 180	
DALKIA SMART BUILDING	PUTEAUX	7 980	-120 103	100%	15 065	0	137 009	14 300	87 789	-49 855	0	
DALKIA AIR SOLUTION	MONTPELLIER	1 700	804	100%	5 320	5 320	5 023	0	26 175	462	459	
Dalkia EN	SAINT ANDRE	1 103	3 210	100%	2 608	2 608	14 285	0	114 005	1 590	3 291	
VI - INTERNATIONAL												
DK ENERGY POLSKA	POLOGNE	23 897	45 719	100%	71 798	19 298	39 302	3 460	18 434	460	0	
EDF Energy Services Limited	GRANDE BRETAGNE	119 749	61 723	50%	58 771	58 771	14 891	0	0	49 851	0	
EDF Luminus Solution	Belgique	4 826	2 728	49%	4 319	4 319	0	0	12 091	617	0	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					1 329	1 329	5 659	0			434	
VII - DIVERS												
DALKIA MIDDLE EAST HOLDING		23 000	22 931	100%	23 000	23 000	1 718	0	0	237	0	
Dalkia Infrastructure de télécommunication	SAINT ANDRE	4 431	-15 822	100%	4 976	0	14 842	0	0	-567	0	
Autres filiales et participations (renseignements globaux)					6 041	5 836	175 977	0			524	